

Crédit de Fr. 1'200'000.- pour la densification, l'assainissement et le renforcement du réseau de gaz

1. PREAMBULE

Le 10 avril 1988, la population delémontaine a accepté un crédit-cadre de 10,25 mios de francs pour l'amenée du gaz naturel sur le territoire jurassien. Celui-ci devait également servir à financer les travaux d'adaptation du réseau de distribution local, ainsi que la conversion des appareils à gaz (air propané vers gaz naturel).

Le crédit devait permettre de financer la construction d'une conduite haute pression (5 bar) nécessaire au renforcement du réseau delémontain, mais également à l'assainissement partiel du réseau historique. Ce dernier nécessitait à lui seul, pour son renouvellement, un investissement de l'ordre de 9 mios de francs (voir message du 10.4.1988).

L'expansion de la ville de ces dernières années a permis au service du gaz d'équiper un grand nombre de lotissements destinés à l'habitat, y compris à étendre le réseau dans la zone industrielle, tout cela financé par le premier crédit-cadre.

Investissements réalisés à partir du "crédit gaz naturel" de 1988 + projet "crédit 2009"

Objet	Investissements au 31.12.06 Fr.	Crédit 2009 – 2012 Fr.	
- Conduite HP (5 bar)	2'850'000.- (3'110'000.-)	Réseau HP / 5 bar (solde) + station de régulation Liaison : Vieux-Château – usine à gaz	460'000.-
- Conduite de distribution (nouvelles rues et lotissements)	2'460'000.- (615'000.-)		
- Assainissement réseau*	3'470'000.-* (3'800'000.-)	Densification, nouveaux raccordements	440'000.-
- Conversion (propane – gaz naturel)	395'000.- (1'500'000.-)	Assainissement / renouvellement du réseau (historique) : rue du Vieux-Château, rue du Voinet, rue de la Promenade, rue des Martins (est), rue de Chêtre (nord) rue des Primevères, ...	300'000.-
- Participation capital-actions EDJ	1'000'000.- (1'000'000.-)		
Totaux	10'175'000.- (10'250'000.-)		1'200'000.-
Solde au 31.12.06	75'000.-**		

() Valeurs contenues dans le message du crédit "gaz naturel" de 1988

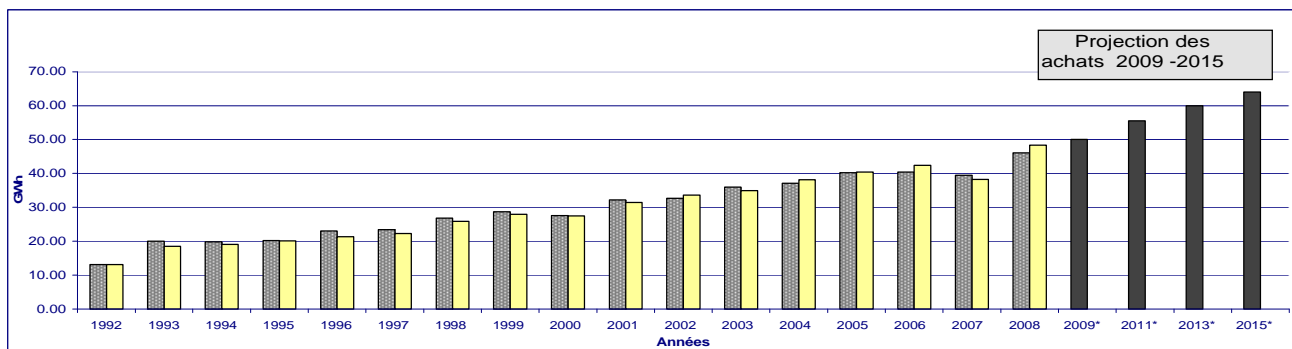
* L'utilisation de la méthode du chemisage des conduites a permis de réduire les coûts d'assainissement du réseau ; toutefois, cette technique ne sera plus utilisée à l'avenir, du fait qu'elle n'offre pas toutes les garanties voulues.

** Réserve financière pour le raccordement de l'Hôpital du Jura en 2009 / 2010.

2. OBJECTIFS

L'intérêt pour le gaz naturel n'est plus à démontrer, la croissance des ventes et les centaines de raccordements réalisés durant les 16 années écoulées depuis l'arrivée du gaz naturel l'attestent. Le volume du gaz consommé a été multiplié par 8, soit de 7,5 mios de kWh à plus de 60 mios de kWh aujourd'hui, pour l'ensemble des communes.

Achats et vente de gaz - Delémont (GWh)



Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*	2011*	2013*	2015*
Achats (GWh)	13.17	19.98	19.82	20.16	23.00	23.45	26.84	28.70	27.61	32.17	32.67	35.96	37.09	40.19	40.47	39.44	46.07	50.00	55.50	60.00	64.00
Ventes (GWh)	13.17	18.51	19.10	20.10	21.32	22.31	25.87	27.95	27.49	31.50	33.61	34.93	38.17	40.40	42.40	38.25	48.35				

Aujourd'hui près de 75 % (40 km) du réseau local, datant des années 1900-1960, a été renouvelé ou traité par chemisage. Il est urgent de poursuivre les assainissements restants et de sécuriser l'ensemble du réseau de distribution. L'achèvement du bouclage "haute pression" reste une priorité, à quoi s'ajoutent quelques stations de détente et de comptage.

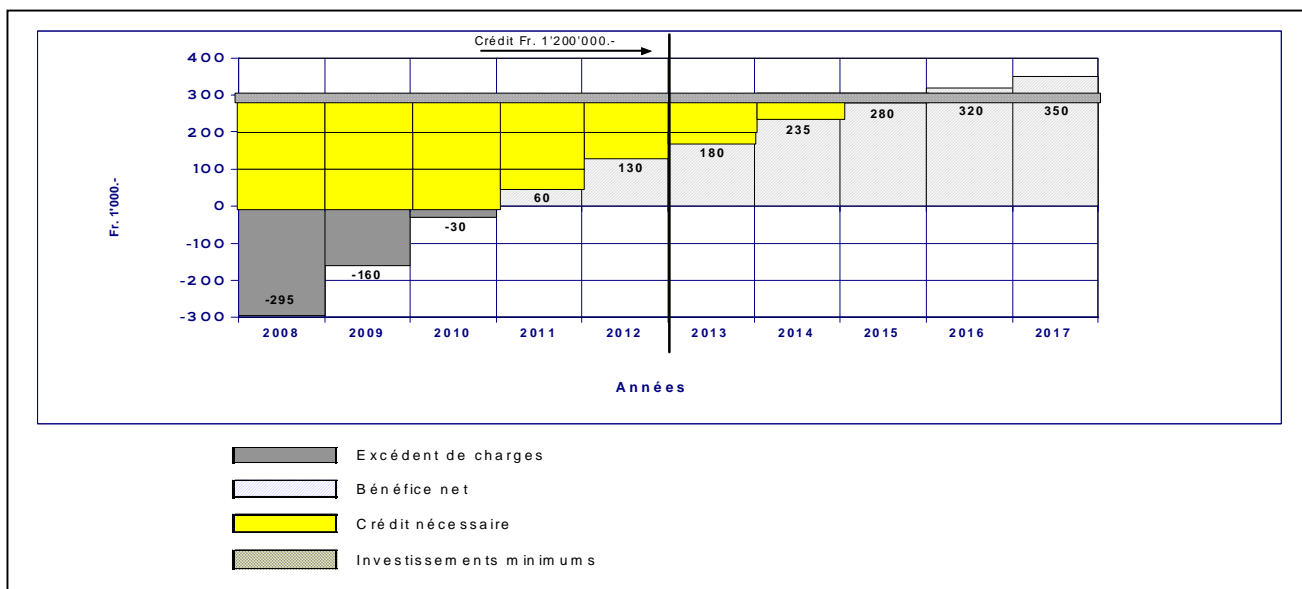
Nouveau crédit demandé : **Fr. 1'200'000.-**
 Période législature 2009 / 2012, soit : **Fr. 300'000.- /an**

3. NOUVEAU CREDIT GAZ ET FINANCEMENT

Le bouclage du réseau haute pression (5 bar) est indispensable pour assurer l'approvisionnement de la clientèle domestique et industrielle. Le segment manquant permettra de garantir une alimentation suffisante du réseau de distribution et sécurisera ce dernier en cas d'incident sur une partie ou l'autre du réseau haute pression.

Trois stations de détente et de comptage sont également prévues, à moyen terme, pour le renforcement de l'alimentation du réseau local.

Projection des recettes et des charges



Recettes

Les recettes issues de la vente de gaz devraient permettre d'ici 3-4 ans de financer l'essentiel des travaux d'entretien, d'assainissement, et de réaliser de nombreux raccordements d'immeubles. **Le crédit de Fr. 1'200'000.- devrait permettre d'assurer cette transition.**

4. FINANCEMENT

Ce crédit de Fr. 1'200'000.- est inscrit au plan financier des investissements 2009-2012 ; ce montant sera couvert par voie d'emprunt dont les intérêts et l'amortissement annuels se montent, au maximum, à Fr. 60'000.-.

5. PREAVIS DES AUTORITES ET CONCLUSION

Le crédit a été présenté à la Commission de l'énergie et des eaux ainsi qu'à la Commission des finances qui l'ont préavisé favorablement.

Pour garantir la pérennité et la sécurité du réseau, un taux de renouvellement de 2 % doit être maintenu (règles appliquées dans la branche). Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour réaliser le bouclage du réseau haute pression, l'assainissement restant du réseau de distribution et la mise en place des stations de détente et de comptage.

Le nouveau crédit s'avère donc indispensable pour réaliser au plus vite les travaux précités et permettre également d'atteindre de nouveaux clients.

De nombreuses demandes de raccordement sont actuellement en attente de réalisation. Le nouveau crédit-cadre servira à honorer les contrats en suspens ; ceux-ci s'inscrivent dans la densification du réseau local. En cas de refus, les travaux devront être financés par le compte de fonctionnement et ainsi péjorer les résultats des exercices à venir.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal propose au Conseil de ville d'accepter la demande de crédit et de voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger